

Le 04 février 2021

## ▶ Restauration de la Dronière (Perrignier) : participez à l'enquête publique du 15 février au 2 mars

**Pour faire face aux risques majeurs d'inondations, des travaux de restauration de la rivière de la Dronière (Perrignier, Draillant) sont programmés en 2021. Préalablement, une enquête publique permettra à chacun de faire part de ses observations sur le projet.**

L'intervention programmée consiste essentiellement à élargir et à restructurer le lit du cours d'eau pour permettre, en cas de fortes pluies, le passage d'un débit plus important. Pour ce faire, la rive droite de la rivière sera remodelée et repoussée de quelques mètres. Au total, près de 300 mètres de berges vont être sécurisées. Cette intervention permettra également de restaurer le cours d'eau en termes écologiques (faune, flore). A terme, ses abords seront revégétalisés d'arbustes. A la suite de l'enquête publique, l'arrêté préfectoral permettant le lancement de travaux devrait être publié au printemps.

Ce projet de restauration fait suite aux importantes crues ayant touché les communes de Perrignier et Draillant en 2015. Il vise à garantir la sécurité des biens et des personnes dans ce secteur. Menés dans le cadre du Contrat de Territoire du Sud-Ouest Lémanique, les travaux représentent un investissement prévisionnel de plus de 230 000 euros HT pour Thonon Agglomération.

### > Consulter le dossier et faire part de vos observations

#### - En mairie de Perrignier :

Le dossier du projet sera consultable en mairie de Perrignier (siège de l'enquête) du lundi 15 février au mardi 2 mars 2021 inclus (aux horaires habituels d'ouverture au public).

Vos observations pourront être consignées sur les registres d'enquête à votre disposition ou adressés, par écrit, au commissaire-enquêteur qui tiendra permanence en mairie de Perrignier les :

- Lundi 15 février 2021 de 14h à 17h, samedi 20 février 2021 de 8h30 à 11h30 et mardi 02 mars 2021 de 14h à 17h

#### - Par voie électronique :

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable sur [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Vous pourrez également transmettre vos observations sur [ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr)



#### **4 mai 2015 : la Dronière sort de son lit...**

*Le 4 mai 2015, sur la commune de Draillant, le ruisseau de la Dronière débordait suite à une rupture de berge, dévastant le champ en contre-bas et allant jusqu'à inonder une propriété et un hameau situés 500 mètres plus en aval sur la commune de Perrignier. Draillant et Perrignier sont alors reconnues en état de catastrophe naturelle.*

*A l'origine de cet événement, la création d'un embâcle au droit d'une passerelle ayant entraîné un débordement du cours d'eau et par la même, une rupture de la berge construite de manière artisanale au fil du temps. Le cours d'eau perché d'origine a alors changé de lit pour s'écouler au pied de sa berae.*

**Le projet de restauration de la Dronière est cofinancé par le Département de la Haute-Savoie et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.**



CONTACT PRESSE :

Cédric JOLY

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | [c-joly@thononagglo.fr](mailto:c-joly@thononagglo.fr)